

LES VIEUX meurent de faim et de misère



A 75 ans il doit encore vendre des journaux

16.000 par an pour un ménage de vieux travailleurs qui vit à Paris. Tout juste de quoi crever de faim à petit feu.

Et pas un sou pour ceux qui n'ont pu fournir un certificat de travail de cinq ans.

Pas un sou pour les petits commerçants, les petits artisans, les travailleurs des professions libérales...

Il leur faut choisir entre la misère et la famine dans leur modeste foyer ou Nanterre et Bicêtre, c'est-à-dire : la caserne, l'uniforme et la discipline.

Avec une Constituante à majorité communiste-socialiste, les vieux pouvaient se dire quelque chose va changer... Hélas ! rien n'a changé.

Que voulez-vous, disent Thorez et Mayer, la « bataille pour la production » n'est pas encore gagnée ! Attendons d'avoir atteint 110 % du niveau de 1938 et on reparlera de tout ça.

Les patrons, eux, n'ont pas attendu cette date lointaine pour ramasser des millions et des millions de bénéfices, pourraient répondre les vieux travailleurs aux dirigeants des grands partis ouvriers, pour qui faut-il que nous, qui avons travaillé toute notre vie, si durement, nous soyons les seuls à attendre... C'est donc toujours la même chose ?

Oui, c'est toujours la même chose. Faut-il encore un autre exemple ? Voyons ce que fait Maurice Thorez lorsqu'il réorganise la « fonction publique ». Il licencie des fonctionnaires auxiliaires, contractuels... mais pas des chefs de bureaux ou des directeurs de service, non, des modestes employés et surtout des vieux. Au-delà de 65 ans on n'est plus bon à rien. A la rue et que l'on ne voit plus dans les ministères ces vieux employés qui, arrivés trop tard dans l'administration, n'ont pu être titularisés... Qu'ils aillent crever chez eux ou mendier dans les couloirs de métro...

Les dirigeants stalinien ont une étrange façon de défendre ceux qui ont péiné toute leur vie.

Un vieux travailleur de Montluçon qui écrit à la *Verité*, et dont nous insérons la lettre, a trouvé le bon moyen pour que les vieux puissent vivre dignement.

Il faut prendre un décret, et un seul, appliquant la retraite à tous les vieux et aller chercher l'argent là où il est : chez les riches et les profiteurs de la guerre.

Mais ce décret, camarade, ça n'est pas un gouvernement Bidault-Francisque Gay-Thorez-Moch qui peut le décider, c'est seulement un gouvernement révolutionnaire soutenu par l'action de masse des travailleurs.

Les vieux trésoriers du groupe des « Vieux Travailleurs » et je constate que l'on se fout de nous. Croizat a fait avoir la retraite à tous les vieux, mais sans préciser la date, et l'on mange tous les jours, de plus, tous ceux qui n'ont pas de certificat de cinq ans peuvent crever, car ils n'ont rien. Pour eux, c'est la mort. Ceux qui ont ce qu'il leur faut ne se doutent pas de ces cas si graves. Je parle même des ouvriers qui gagnent leur vie.

Maintenant, pour les moyens financiers, ils parlent de faire payer les vieux jusqu'à soixante ans, et même les vieux de soixante-cinq ans, s'ils travaillent — et quel travail peut faire un vieux de soixante-cinq ans ? Il ne faudra pas nous leururrer sur cette retraite que nous attendons avec impatience. Moi qui ai soixante-six ans, deux enfants et une femme invalide, j'en sais quelque chose. La loi votée a deux pages ; j'avais vu Waldeck-Rochet quand il était venu à Montluçon et lui avait dit :

« Il faut un seul article : « Tout homme qui, à soixante ans, sa femme cinquante-cinq, et n'a pas de revenu suffisant pour vivre décemment, a droit à la retraite. » Un point. Car, avec les articles suivants, l'on trouve toujours matière pour ne pas la donner.

Maintenant, pour financer, il faut prendre l'argent où il est : les trusts, les enrichis de la guerre et du marché noir, l'or des gisiers et musées s'il le faut. Pour tuer ou faire tuer les gens, l'on trouve toujours de l'argent.

KILISKY. (Montluçon.)

A travers la PRESSE OUVRIERE

La revendication de la C. G. T. — hausse des salaires de 25 % — est discutée cette semaine par toute la presse ouvrière. Les problèmes posés par cette augmentation, et ses incidences sur les prix, sont particulièrement controversés.

Les faits

Léon Jouhaux, dans le *Peuple* du 15-6-46, donne les chiffres : « Nous ne voulons pas discuter du bien-fondé de la revendication des 25 % d'augmentation des salaires et traitements formulée par la Confédération Générale du Travail au nom de la classe ouvrière française.

« Les statistiques les plus pondérées montrent qu'en avril 1946 l'augmentation du coût est de 39,6 % par rapport à celui d'avril 1945.

« Dans le même temps, l'augmentation de la production est évaluée à près de 100 % : 37 % en mars 1945 par rapport à celle de 1938, 74 % en mars 1946. »

« Et le secrétaire général de la C. G. T. ajoute, assez naïvement, sans indiquer combien il a contribué, et contribue encore, à « endormir » les travailleurs : « Les ouvriers seraient-ils considérés, par ces éternels silences, quand aucune revendication ne vient déranger leur « digestion », comme devant faire tous les efforts et supporter toutes les conséquences de leurs spéculations et de leurs comportements égoïstes ? »

« On ne peut contenter tout le monde... »

« On s'aperçoit maintenant que tous les slogans stakhanovistes d'accélération de la production, d'augmentation du rendement, n'ont servi en fait qu'à augmenter les « super bénéfices » du patronat qui, maintenant, se montre intraitable quant à l'augmentation. Cela n'empêche pas G. Monmousseau dans la *Vie Ouvrière* de crier à la victoire (sic) de la production : « La victoire de la production, victoire qu'il faut poursuivre, est précisément le point d'appui essentiel de la C. G. T., pour exiger l'augmentation actuelle des salaires. Et pour cette victoire, toute la classe ouvrière — sauf le méprisable flot de trotskystes — a donné son effort, travailleurs catholiques y compris. »

« Monmousseau oublie de dire, que seuls les trotskystes ont préconisé un plan de production établi par la C. G. T. sous contrôle ouvrier, mais ont été contre la politique de rapatriement et de replâtrage du régime capitaliste.

« Difficultés pour faire payer les 25 % »

« Affirme Eugène Hénaff dans la *Vie Ouvrière* du 13-6-46 : « Nous rencontrerons de grosses difficultés pour faire payer ces 25 % d'augmentation sur les salaires » et il ajoute un peu plus loin : « Mais il est évident que la bataille la plus difficile que nous devrions mener est celle contre la hausse des prix, d'autant plus que, dans cette bataille, à moins qu'il y ait quelque chose de changé dans l'avenir, il n'y aura pas que les seules forces ouvrières et patronales en présence, mais également les pouvoirs publics. »

« De même que E. Hénaff, Léon Jouhaux dans *Force Ouvrière* du 13-6-46 met l'accent sur les conséquences d'une hausse des salaires, mais ne préconise aucune solution : « C'est seulement quand la question de l'augmentation des salaires est posée que l'on agit le spectre de l'inflation, de la course infernale des prix et des salaires. »

« Qu'importe si l'on augmente les prix »

« Les travailleurs ont absolument besoin d'une augmentation de salaire. Mais ils craignent, à juste titre, l'augmentation des prix. Dans *Action* du 14-6-46 Marcel Dufré écrit : « Qu'importe au patronat de donner au travailleur une augmentation des salaires, s'il peut, simultanément, appliquer une hausse correspondante sur les prix. D'autant plus que l'expérience prouve que dans le calcul de la hausse correspondante on ne craint pas de faire « bon poids ». Nous savons même des entreprises décidées à donner plus de 25 % pour qu'on ne s'occupe pas des prix. »

« Il est clair que ce n'est pas cela que veut le travailleur. Il veut un salaire vital garanti par l'échelle mobile, par que son salaire ne soit pas avalé par la hausse de prix. Il veut aussi la stabilisation des prix, qui ne peut être obtenue que par le contrôle ouvrier sur les prix et l'ouverture de livres de comptes du patron. M. FELZEN.

LE SALAIRE AU RENDEMENT chez Amiot à Colombes et chez Citroën

Il existe dans la classe ouvrière un profond courant pour l'augmentation des salaires, car évidemment les ouvriers se rendent compte qu'ils ne peuvent plus y arriver, que tout augmente.

Les dirigeants de la C.G.T. viennent d'être obligés de demander la revalorisation des salaires, mais cela ne les empêche pas de continuer à prôner le travail au rendement qui devait seulement permettre une augmentation réelle des salaires. Voyons de plus près ce que vaut cette affirmation :

LE SALAIRE AU RENDEMENT, C'EST L'EXPLOITATION ACCRUE DES OUVRIERS.

Chaque usine a son système de boni, de travail au rendement. Le propre de ces systèmes, c'est que personne n'y comprend rien et que les ouvriers sont toujours volés.

Malgré tout voyons les principaux systèmes de paiement au boni.

A) LE SYSTEME QUI CONSISTE A PAYER LE POURCENTAGE DE TEMPS ECONOMISE.

C'est le système en vigueur chez Amiot-Colombes, à la S.N.E.C.M.A., à S.N.C.A.N., chez Cutt et certainement dans beaucoup d'autres usines.

PRENONS UN EXEMPLE : Un ouvrier a une pièce à faire pour laquelle le temps accordé est de une minute. Cet ouvrier a un salaire de base de 30 francs de l'heure. En ne faisant pas de boni en une heure, il fera 60 pièces et gagnera 30 francs. Le main-d'œuvre pour la fabrication de cette pièce reviendra au patron 30 fr. divisé par 60 pièces = 0 fr. 50.

En faisant 25 % de boni c'est-à-dire qu'au lieu de faire sa pièce en une minute, il la fera en 0 minute 75, il sera payé 25 fr. en plus de son salaire soit 30 fr. plus 25 % de 30 fr. = 37 fr. 50.

Il fera dans 1 heure : 60' divisées par 0'75 = 80 pièces. Les pièces reviendront au patron 37 fr. 50 : 80 = 0 fr. 46, d'où diminution du prix de revient et augmentation des bénéfices.

Plus il augmentera son train, plus le prix de revient baissera et plus les profits patronaux augmenteront.

S'il règle à 50 % il gagnera 45 francs de l'heure, il fera 120 pièces, la pièce reviendra au patron 0 fr. 37 au lieu de 0 fr. 50 sans boni. C'est-à-dire qu'il touche 15 francs de plus de l'heure (moitié de son salaire horaire) mais il double la production ! Mais qui peut suivre cette cadence ? Un très petit nombre d'ouvriers ; les plus faibles, les moins qualifiés gagnent toujours le même salaire de famine.

B) DEUXIEME SYSTEME, CE-LUI APPLIQUE CHEZ CITROËN.

Chez Citroën, un ouvrier touche comme boni 0 fr. 16 par minute économisée.

Ainsi pour une pièce dont le temps alloué est de dix minutes, l'ouvrier fera dans une journée de 8 heures (sans boni) 48 et gagnera pour un salaire de base de 30 francs de l'heure, 240 francs par jour.

S'il économise 2 minutes sur chaque pièce, il économisera 12 minutes dans l'heure et gagnera : 30 fr. + (0 fr. 16 x 12) = 31 fr. 92 ou 255 fr. 36 par jour, soit une augmentation de 6,40 % sur rapport au travail sans boni. Mais la production source de profit capitaliste aura augmenté, elle de 25 % car dans une journée de huit heures, il fera 60 pièces à raison de 8 minutes par pièces au lieu de 48.

Là encore, nous pouvons dire : Travail au rendement = profits pour le capitaliste.

DEVANT CES FAITS, QUE PROPOSENT LES DIRIGEANTS DE LA C.G.T. ?

1) Qu'à chaque augmentation de production d'un ouvrier, corresponde une augmentation équivalente de son salaire. C'est-à-dire que si la production augmente de 25 %, son salaire augmentera de 25 %.

2) Que l'on applique ce qu'ils appellent le salaire progressif, c'est-à-dire que si l'ouvrier augmente sa production de 10 %, son salaire augmente de 12 %, si sa production augmente de 20 % son salaire de 25 %.

EST-CE JUSTE ? NON.

Car les propositions de la C.G.T. ne suppriment pas les profits capitalistes et au contraire, elles divisent les ouvriers.

Pour fabriquer 100 pièces, un patron a par exemple : frais de machines et de bâtiments : 100 francs. Matières premières : 100 francs. Il donne un salaire de 30 francs. Le prix de vente de ces pièces sera donc de 260 francs ou 2 fr. 60 la pièce.

Si l'ouvrier double sa production, les frais de machine et de bâtiments sont les mêmes, les 100 francs de matières premières doublent : 200 francs ; les salaires doublent : 60 francs. Le prix de revient de ces pièces sera donc de 360 francs pour 200 pièces ; il les vendra 200 x 2,60 = 520 francs.

« Son bénéfice sera donc de 520 - 360 = 160 francs.

Les bénéfices patronaux augmentent dans des proportions considérablement plus grandes que les salaires.

C'est ainsi que de janvier à juillet 1945, le chiffre d'affaires des capitalistes de la sidérurgie a augmenté de 350 % alors que les salaires n'ont : « menté que de 50 %.

Mais est-ce que le travail au rendement est une solution pour améliorer le niveau de vie de l'EN SEMBLE de la classe ouvrière ? Non. Certains ouvriers, des beefsteackards, vont crever le plafond et arriveront ainsi à améliorer leur salaire mais cette augmentation, ils l'auront au détriment des autres ouvriers, des vieux, des femmes qui ne pourront pas suivre la cadence. De plus en crevant le plafond, ils permettront au patron de baisser les temps.

Le travail au rendement détruit l'unité ouvrière ; il crée une différenciation des salaires très grande : dans une même catégorie, des ouvriers vont gagner 64 francs de l'heure d'autres 40 francs.

Dans les usines, nous voyons des manœuvres gagner 25 francs de l'heure et des professionnels 60 francs. Voilà où est la division de la classe ouvrière.

Messieurs Jouhaux-Frachen, en réinstaurant le salaire au rendement, vous livrez la classe ouvrière poings liés au patronat, vous rétablissez le système des catégories de Vichy : VOUS ETES DES DIVISEURS DE LA CLASSE OUVRIERE.

BRUNET.

fitons du repos du dimanche pour prendre un jour de plus, soit pour rester chez nous, soit pour nous ravitailler.

Très faible chez les employés, il atteint 17 % chez les ouvriers. Les employés sont aussi mal payés que les ouvriers, mais ils font généralement des métiers moins fatigants, ils s'usent moins alors que les ouvriers ont besoin, avec une alimentation insuffisante, de plus de repos.

Il varie suivant les branches professionnelles. — 10 % dans la métallurgie, l'alimentation, les industries chimiques et il est très élevé dans les mines où le travail est très pénible : 14 % dans la Moselle, 23 % dans le Gard. Il est également plus important dans les régions industrielles, dans les régions pauvres (Midi) que dans les départements à structure rurale là où il ravitaillerait plus facile.

Le pourcentage des femmes et des jeunes est toujours plus élevé. — Ce sont les travailleurs les plus mal payés et qui résistent le moins à la fatigue évidemment. Souvent le salaire est de 54 heures et un jour de plus de repos n'est pas de trop.

Les ouvriers qualifiés s'absentent plus que les manœuvres. — Ce sont eux évidemment qui gagnent plus et qui craignent le moins, étant donné l'insuffisance actuelle de la main-d'œuvre qualifiée, de perdre leur place. Les autres sont obligés de rester rivés à leur machine.

L'enquête a porté sur les lundi 12, mardi 13, mercredi 14, jeudi 15, vendredi 16 novembre 1945.

L'absentéisme varie au cours de la semaine. — Il est le plus fort le lundi et le samedi. C'est très normal, diront les ouvriers, nous pro-

L'enquête évalue l'absence tout au long de l'année à 150.000 ouvriers sur 3.000.000. Absence qui représente 6 millions d'heures perdues chaque semaine.

Voilà des résultats concrets de la politique du produire d'abord, du blocage des salaires et du marché noir officiel. La production connaît une certaine reprise, effectivement. Mais combien d'efforts surhumains elle coûte aux travailleurs, combien d'énergies ont été gaspillées.

Si au lieu d'appeler les travailleurs à replâtrer le régime capitaliste, les dirigeants des grands partis ouvriers avaient appliqué une politique ouvrière, s'ils avaient décidé la revalorisation du minimum vital et l'échelle mobile des salaires qui seule peut garantir le pouvoir d'achat des travailleurs, si au lieu de faire confiance aux hauts fonctionnaires et aux agents du contrôle économique pour en finir avec le marché noir, ils avaient laissé les travailleurs se charger eux-mêmes de l'organisation du ravitaillement, s'ils avaient, pour remettre en marche la production, fait confiance aux ouvriers pour que ceux-ci établissent un plan de production et contrôlent eux-mêmes dans chaque entreprise l'application de ce plan, alors la situation des travailleurs se serait améliorée au lieu d'empirer, alors la production aurait pu repartir réellement et une autre issue aurait été ouverte, celle de la révolution prolétarienne, celle du renversement de l'Etat bourgeois.

Mais les dirigeants stalinien et reformistes ont tourné définitivement le dos à cette politique révolutionnaire. Le parlementarisme et la participation ministérielle avec les Francisque Gay et les Bidault leur suffisent.

Grève chez «Rateau» à la Courneuve

La délégation ouvrière pourtant si docile au mot d'ordre de production s'est vu dans l'obligation de demander un rajustement des salaires car de nombreux camarades quittaient la maison, préférant aller s'embaucher dans des maisons similaires.

M. Brunant, ancien petit chef d'atelier du montage, devenu directeur et qui sait si bien défendre les intérêts de la société tout en se plaignant toujours que la maison est déficitaire a proposé les augmentations suivantes : manœuvre : 1 fr. ; O.S. 1 : 1 fr. 25 ; O.S. 2 : 1 fr. 50 ; P1 : 1 fr. 75 ; P2 : 2 fr. ; P3 : 2 fr. 25.

Devant cette annonce, les ouvriers qui pourtant patientent depuis la libération ont cessé le travail pendant sept heures. La direction a alors proposé de revoir en compagnie de l'inspecteur du travail et de la délégation ouvrière ce qu'ils pourraient tenter... pour nous endormir.

Des renseignements doivent être pris dans des maisons similaires sur les tarifs appliqués. Mais les ouvriers sont décidés à aller jusqu'au bout. Le délégué stalinien Olivier, de l'atelier Ouest, peut dire au chef d'atelier Bernard, ancien collaborateur qui a été épuré et réintégré : « Demandez-lui pourquoi ils se mettent en grève, ils ne le savent pas eux-mêmes ». Les ouvriers, eux, savent pourquoi ils luttent contre le patron.

Robert LAMOTTE.

Le gérant : M. JUILLIA.

Entreprise de Presse 100, r. Réaumur, Paris-2^e MARY, imprimeur.

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués

Au secours de l'enfance

Des salaires revalorisés et dont le pouvoir d'achat est garanti par l'échelle mobile... et pas de bonté ;

— un ravitaillement meilleur par le contrôle des comités de ménagères et des comités de paysans travailleurs... et pas de générosité ;

— une production pour les ouvriers, organisée sous leur contrôle ;

— et le problème de l'enfance aura reçu une solution concrète. Les travailleurs savent qu'ils n'ont rien à attendre de la générosité des leurs exploités et que, seule la lutte révolutionnaire pour leurs revendications arrachera à la classe capitaliste ses privilèges.

12 % ont maigri ; alors qu'en période ordinaire 98 à 99 % des enfants auraient pris du poids. Au secours de l'enfance, moyennant une augmentation de 12 % en toire une augmentation de 12 % en rapport à 1939 et que le fléau touche particulièrement les jeunes et les adolescents.

Oui, au secours de l'enfance... mais en combattant le mal à sa source. Pas de ces fausses solutions qu'on nous propose et qui nous laissent : bonté, générosité...

Soyez bons et soyez généreux ouvriers et petits fonctionnaires avec vos salaires bloqués qui, en avril 1946 étaient à l'indice 374, alors que les prix de détail étaient à 555 (France-Tireur, 30 mai). Soyez bons et généreux, ouvriers, alors que vous êtes surexploités pendant que les patrons entassent dans leurs coffres des millions de surplus ; alors que Michelin augmente de 500 millions son capital avec ses super-bénéfices, sans se soucier si ceux qu'il exploite peuvent nourrir et vêtir leurs enfants. Soyez bons et généreux, petits fonctionnaires, alors que l'Etat qui « équilibre » son budget en bloquant vos salaires, donne 12 milliards à Leclerc pour aller faire avec les enfants — à l'Indochine, il est vrai ! — la besogne que faisaient les SS en Europe occupée ; alors qu'il indemnise grassement les actionnaires des entreprises « nationalisées », sans doute pour les payer d'avoir amassé des milliards sur vos dos, depuis plus d'un siècle...

Et ce sont vos maîtres capitalistes, soutenus par leur Etat, qui vous donnent des leçons de générosité ! Les 12 milliards de Leclerc, les 500 millions de Michelin... voilà de quoi secourir l'enfance.

Le problème de l'enfance ne se pose pas sur le plan sentimental de la générosité, de la bonté... Il est un problème avant tout économique. Le problème de l'enfance, c'est celui des salaires et des prix, c'est celui du ravitaillement et de l'habillement...

Paris baisse expéditions excédent 15, boulevard Jules-Ferry.

Ceux qui sont responsables de la pénurie actuelle du ravitaillement sont à l'abri. Mais, malheur au petit commerçant !

Mais la colère populaire grandit, et les postiers ont raison d'ouvrir les télégrammes ; il faut publier tout ce qui se trafique derrière le dos des travailleurs.

Un Charroux aussi, dans la Vienne, un collecteur d'œufs, gros intermédiaire affameur, a eu maille à partir avec la population travaillouse. Son camion fut arrêté et tous les œufs composant le chargement, répartis à 45 francs la douzaine.

Si tous les travailleurs de France employaient le même moyen, il ne faudrait pas deux semaines pour en finir avec le marché noir.

PRODUIRE...

pour engraisser les actionnaires ?

Pendant que les ouvriers des Chantiers de la Loire à Nantes produisent en se serrant la ceinture, les actionnaires empochent des bénéfices croissants. Il suffit pour s'en convaincre de consulter la cotation en Bourse des actions des Chantiers de la Loire :

10 avril 1.125 francs.
30 avril 1.145 —
8 mai 1.285 —
16 mai 1.280 —
21 mai 1.485 —

Ainsi messieurs les capitalistes sont les seuls bénéficiaires de l'effort des ouvriers. Grâce à la responsabilité des bureaucrates syndicaux qui ne veulent pas entendre parler de rajustement des salaires, on produit pour les trusts et non pas pour le peuple. Il est temps de mettre un terme à ce scandale. Un seul moyen : passer à l'action pour imposer un salaire minimum vital de 42 fr. 55 pour le manœuvre avec comme garantie cette hausse du coût de la vie ; l'échelle mobile des salaires.

Les patrons peuvent payer ! Qu'ils soumettent leur comptabilité au contrôle des délégués ouvriers. On pourra alors évaluer leurs monstrueux bénéfices.

Manifestation contre la vie chère à Dijon

Plusieurs milliers de travailleurs ont manifesté le 18 juin pour protester contre la hausse incessante des prix et pour réclamer une amélioration du ravitaillement.

Pour améliorer notre sort

Je vous dirai que je suis un ancien militant révolutionnaire. En 1918, dans la ville où j'habitais, j'avais fait le groupe de la III^e Internationale. J'ai même été inquérité pour cela. Dans ces moments-là, c'était la lutte.

Je suis trésorier du groupe des « Vieux Travailleurs » et je constate que l'on se fout de nous. Croizat a fait avoir la retraite à tous les vieux, mais sans préciser la date, et l'on mange tous les jours, de plus, tous ceux qui n'ont pas de certificat de cinq ans peuvent crever, car ils n'ont rien. Pour eux, c'est la mort. Ceux qui ont ce qu'il leur faut ne se doutent pas de ces cas si graves. Je parle même des ouvriers qui gagnent leur vie.

Maintenant, pour les moyens financiers, ils parlent de faire payer les vieux jusqu'à soixante ans, et même les vieux de soixante-cinq ans, s'ils travaillent — et quel travail peut faire un vieux de soixante-cinq ans ? Il ne faudra pas nous leururrer sur cette retraite que nous attendons avec impatience. Moi qui ai soixante-six ans, deux enfants et une femme invalide, j'en sais quelque chose. La loi votée a deux pages ; j'avais vu Waldeck-Rochet quand il était venu à Montluçon et lui avait dit :

« Il faut un seul article : « Tout homme qui, à soixante ans, sa femme cinquante-cinq, et n'a pas de revenu suffisant pour vivre décemment, a droit à la retraite. » Un point. Car, avec les articles suivants, l'on trouve toujours matière pour ne pas la donner.

Maintenant, pour financer, il faut prendre l'argent où il est : les trusts, les enrichis de la guerre et du marché noir, l'or des gisiers et musées s'il le faut. Pour tuer les gens, l'on trouve toujours de l'argent.

KILISKY. (Montluçon.)

139 MILLIARDS pour les gros actionnaires

La *Verité* a déjà dénoncé, à plusieurs reprises, le scandale des « nationalisations » votées par l'ancienne Constituante. Ces « nationalisations » n'ont profité qu'aux gros actionnaires, aux hommes des deux cents familles, et ce sont les travailleurs qui ont fait les frais.

Le ministère des Finances vient de publier le coût de rachat total des secteurs nationalisés. Ils s'élevaient à 139 MILLIARDS et se décomposent ainsi :

| milliards |
|-----------------------------|
| Banque de France 11 |
| Banques de dépôts 5 |
| Banque de l'Algérie 1 |
| Assurances 8 |
| Electricité et Gaz 82 |
| Houillères 32 |
| 139 |

139 milliards qui entrent dans la dette intérieure et qu'il faudra résorber en augmentant les impôts

sur les salaires, sur le chiffre d'affaires des petits commerçants et petits paysans.

Mais que feront les gros actionnaires des milliards qui vont leur être remboursés ? M. Emmanuel Descamps, président des Mines de Lens, s'adressant à ces messieurs, vient de donner la réponse :

« Si la création d'une société nouvelle apparaît possible et désirable, rien ne sera négligé pour nous permettre de la constituer. »

Ces bonnes paroles ne sont pas tombées dans l'oreille de sordides. Et, avant peu de temps, nous verrons les capitaux en question réinvestis dans de nouvelles sociétés qui se construiront à côté des entreprises « nationalisées », entreprises qui, d'ailleurs, restent sous le contrôle des mêmes hommes, puisqu'ils sont toujours dans les conseils d'administration. En somme, la Constituante « à majorité socialiste-communiste », a plus que doublé le capital des hommes des trusts.

Le nombre des délégués s'est amélioré. Le décret dans ce domaine est progressif.

La limite d'âge a été abaissée, mais on n'en a pas moins laissé subsister des restrictions inadmissibles : nationalité française, un an de présence. Pour nous, tout électeur doit être éligible, les salariés sont seuls juges des aptitudes de ceux qu'ils élisent. Les ouvriers étrangers doivent également être éligibles.

Les élections à plusieurs tours amènent la confusion et le désintéressement chez les ouvriers.

Un recul sur les conventions collectives de juin 36 qui ne donnait pas l'exclusivité de présentation des candidats. Tout ouvrier doit pouvoir se présenter. Et la majorité des ouvriers peuvent révoquer un délégué. La législation actuelle reconnaît le monopole aux bureaucraties syndicales.

C'est-à-dire que les délégués ouvriers chargés de défendre les revendications ouvrières deviennent également des contremaîtres camouflés et qu'ils aident le patron en obligeant les ouvriers à produire plus.

Ce qui signifie, en fait, que dans ces entreprises les patrons restent maîtres des œuvres sociales et pourront continuer leur paternalisme.

Les temps accordés ont été considérablement diminués. Ainsi les délégués voient les difficultés grandir pour remplir leurs tâches.

Ainsi il apparaît nettement que le décret du 16 avril 1946, fixant le statut des délégués ouvriers, décrié signé par Gouin-Croizat-Teitgen, est loin d'accorder aux travailleurs les mêmes avantages que les conventions collectives de juin 1936. Comment pourrait-il en être autrement ? La reconnaissance des délégués ouvriers, vieille revendication de combat de la classe ouvrière qui fut mise en avant pour la première fois en 1880, avait été imposée aux patrons à la suite d'un grandiose mouvement de grève. Aujourd'hui tout se règle au Palais-Bourbon et dans les sommets de la bureaucratie syndicale. Pour redonner à leurs délégués le même statut qu'en 1936 et aussi pour renforcer encore leur pouvoir, les travailleurs doivent reprendre le combat.